

## #TONFUTURTONCLIMAT, PHASE 3

A.1.1 Construire un abri pour la transformation des déchets et un magasin de stockage des produits fabriqués par les jeunes

## Termes de Références

---

# Recrutement d'un prestataire pour la réalisation et le suivi de la mise en oeuvre d'un plan d'aménagement

---

Juin 2023

## 1. Contexte et Justification

La commune de Tanguiéta a bénéficié de la phase 2 du projet TonFuturTonClimat sous l'initiative « **Mobilisation des associations de jeunes pour une meilleure gestion des ressources en eau du micro-bassin de Tchoutchoubou dans le bassin de la Pendjari** ». Conduit par le PNE-Bénin, ce projet a eu pour objectif d'améliorer la gestion durable des ressources naturelles et connexes du micro bassin Tchoutchoubou dans le sous-bassin de la Pendjari à travers une forte implication des jeunes.

La mise en œuvre de ce projet dans la commune a engendré de nombreux succès parmi lesquels on note la mise en place de la coopérative BIO OR DUR de Tanguiéta spécialisée dans la valorisation des déchets solides et ménagers en intrants organiques fertilisants ; le renforcement de capacités et dotation des jeunes de matériels, d'équipements et d'infrastructures ; le reboisement de la berge de la rivière Tchoutchoubou, l'implantation de 10 hectares de verger de manguiers sélectionnés à forte productivité ( variété Kent et Amélie ), l'adhésion de l'Association des Femmes Agricultrices à l'adoption des pratiques de gestion durables ; l'engagement et la participation des partenaires et acteurs locaux dans la gestion durable et la conservation de la rivière Tchoutchoubou dans le sous-bassin de la Pendjari.

En vue de consolider ces acquis et de poursuivre des activités d'appui à la GIRE locale dans la commune, le Secrétariat International de l'Eau (SIE) en collaboration avec le GWP AO et le PNE-Bénin, a obtenu du Gouvernement du QUEBEC, un appui financier d'une durée d'un an pour la phase 3 du projet TFTC.

Sous l'initiative de « **Renforcement de la Résilience Climatique et la Sécurité en eau des jeunes et des femmes pour une gestion durable de la rivière Tchoutchoubou dans le sous-bassin de la Pendjari au Bénin** ». Cette phase se veut renforcer davantage la résilience climatique et l'autonomisation des femmes agricultrices et des jeunes de la coopérative Bio or dur en vue d'une gestion durable de la rivière Tchoutchoubou dans la commune de Tanguiéta.

Dans le cadre de la mise en œuvre des actions de la convention, il est prévu la construction d'un abri pour la transformation des déchets et un magasin de stockage des produits fabriqués au profit de la Coopérative Bio Or Dur de Tanguiéta. Un site a été mis à disposition par la Mairie de Tanguiéta pour abriter des travaux d'aménagement.

Le démarrage de ces travaux ne peut se faire que conformément à un plan d'aménagement de valorisation du site. C'est en cela que le PNE-Bénin voudrait solliciter les compétences d'un prestataire pour rendre disponible ce plan d'aménagement et assurer le suivi et le contrôle de sa mise en œuvre.

Les présents termes de référence sont élaborés à cet effet pour le recrutement du prestataire, et situent le contexte, les objectifs, les résultats attendus et les qualifications requises.

## 1. Objectifs

Concevoir et assurer le suivi et le contrôle de la mise en œuvre d'un plan d'aménagement du site de la coopérative pour faciliter la construction d'un abri et du magasin de stockage des produits fabriqués de la coopérative Bio Or Dur de Tanguiéta.

## 2. Résultats :

Comme résultats attendus :

- Le Plan d'aménagement du site de la coopérative est disponible et mis en œuvre ;
- La mise en œuvre du plan d'aménagement est suivi et contrôlé ;
- La construction d'un abri et du magasin de stockage est réalisée conformément aux normes techniques.

## 3. Activités principales / tâches de la mission

- Visiter le site et s'approprier ses caractéristiques ;
- Concevoir le plan d'aménagement du site ;
- Dessiner les esquisses et réaliser les plans d'implantation des unités de production, du bureau, des magasins, etc. ;
- Elaborer les plans (plan de masse, 1 vue en plan et une coupe de chaque ouvrage, etc.), dossiers techniques (1 cahier des prescriptions techniques des ouvrages) nécessaires à la construction des ouvrages ;
- Élaborer le planning d'exécution des opérations,
- Contrôler l'exécution des travaux ;
- Vérifier le respect des règles de prévention et sécurité ;
- Contrôler l'application des règles, procédures, normes et de la qualité d'exécution ;
- Rédiger des comptes rendus de chantier, métrés contradictoires et suivi administratif du chantier ;
- Contrôler des pièces relatives à l'exécution du chantier et élaborer le dossier de recollement des ouvrages exécutés ;
- Organiser et suivre des contrôles par les organismes agréés ;
- Assermenter éventuellement pour constat des infractions.

## 4. Durée de la prestation

La durée totale de la prestation est de trois (03) mois. Cette durée se décompose ainsi qu'il suit :

- - Elaboration du plan d'aménagement : 1 mois
- - Contrôle et suivi des travaux de construction des ouvrages : 2 mois